

Mr le Préfet, 26/04/2023

Mr le directeur de la DREAL,

Nous nous permettons de vous solliciter afin obtenir des précisions dans le cadre des analyses des nappes phréatiques, après la remédiation de Lubrizol.

Nous souhaiterions obtenir les résultats des différents résultats d'analyses PFOA, PFOS, métaux lourds, Hydrocarbures, HAP, CAV/BTEX, Dibenzodioxines polychlorés, <u>de l'ensemble des piézomètres implantés sur le site de l'usine Lubrizol</u> (y compris amont et aval) <u>depuis 2021</u>.

Dans le cadre du suivi de la supposée pollution engendrée par l'incendie, il était prévu par vos services, et ceux de l'industriel, d'effectuer régulièrement des prélèvements sur captable souterrains (piézomètres). Cela avait d'ailleurs été évoqué lors du CSS au sein de l'usine auquel nous avions assisté. Nous souhaiterions donc y avoir accès en toute transparence, afin de pouvoir les comparer avec ceux du passé figurants sur le rapport Ramboll du 23 juin 2021. Cela permettra une vision claire de l'éventuel impact sur les eaux souterraines soumises aux potentielles infiltrations toxiques due à l'incendie.

En attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, Mr le directeur de la DREAL, nos salutations distinguées.

Mr Bruno LECLERC, Président de l'UVL

Union des Victimes de Lubrizol